

INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ POUR LES ENFANTS DES COMMUNAUTÉS PRODUCTRICES DE CACAO EN CÔTE D'IVOIRE

Le chocolat est la mouture de l'arbre tropical du cacao qui pousse dans les climats chauds et humides. Premier producteur et exportateur de cacao au monde, la Côte d'Ivoire représente 40 pour cent de la production mondiale. La récolte est majoritairement vendue aux entreprises de chocolat. La croissance de l'industrie chocolatière au fil des ans s'est accompagnée d'une hausse de la demande en cacao bon marché. L'agriculture

emploie plus de 60 pour cent de la population ivoirienne où le recours au travail des enfants est monnaie courante dans de nombreuses plantations de cacao. En moyenne, les travailleurs des plantations de cacao gagnent moins de deux dollars américains par jour, soit un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Aussi, bon nombre d'exploitations recourent à la main-d'œuvre infantile pour assurer la compétitivité de leurs tarifs.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaire :
Mars, Incorporated

Pays bénéficiaire :
Côte d'Ivoire

Calendrier :
30 octobre 2012 –
présent

Calendrier :
1'000'000
dollars E.-U.

ACTION MENÉE

Mars, Inc. s'est associée à plusieurs partenaires en Côte d'Ivoire pour aider les agriculteurs à améliorer leurs récoltes et à augmenter leurs revenus, pour aider les communautés à améliorer leurs conditions de vie et pour lutter contre le travail des enfants en s'assurant que les enfants vont à l'école et ne sont pas pris au piège du travail infantile. Le programme « Vison for Change (V4C) » de Mars Inc., qui s'inscrit dans son Initiative pour un cacao durable (SCI), peut être considéré comme un moyen innovant et holistique d'assurer le maintien et la pérennité de la production de cacao en abordant simultanément les questions de productivité et de communauté. Le programme V4C met à la disposition des agriculteurs une formation, du matériel végétal amélioré et des fertilisants. Il réalise également des travaux de développement communautaire dans les villages pour aider les agriculteurs et leurs familles à résoudre certaines difficultés sociales et économiques rencontrées par la communauté et pour qu'elles soient les premières bénéficiaires de la hausse de la productivité, obtenue grâce à la formation et l'utilisation d'un matériel végétal de qualité.

Mars a choisi la région de Soubré, une des principales zones de plantations de cacao située dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, comme région pilote pour réaliser ses travaux et comme objet de l'accord de partenariat public-privé (PPP) signé avec l'OIT et son Programme international d'élimination du travail des enfants (IPEC). L'objectif est d'instaurer un environnement protégé pour les enfants et de veiller à ce que filles et garçons de Soubré aillent à l'école plutôt qu'au

travail. Le PPP s'appuie sur les activités déjà mises en place par le programme V4C qu'il vient renforcer par son combat contre le travail des enfants et la création d'un cadre protégé pour les enfants de Soubré.

Ce partenariat comprend trois éléments : 1) renforcer les systèmes de suivi du travail des enfants, 2) mettre en place et réaliser des plans d'action communautaire pour lutter contre le travail des enfants et 3) renforcer les capacités des parties prenantes pour mettre en place des initiatives en matière d'éducation, de formation et de mobilisation sociale.

Concrètement, le projet vise à :

- Identifier les filles et les garçons qui se trouvent déjà en situation de travail infantile ou qui risquent d'y être soumis, en renforçant les mécanismes institutionnels et communautaires. Il s'agit de les référer aux écoles et aux services, puis d'assurer un suivi les concernant jusqu'à 20 communautés et districts ;
- Renforcer les initiatives de développement communautaire visant à créer un environnement protégé pour les enfants ;
- Améliorer la compréhension de ce que signifie le travail des enfants et des moyens de le combattre en travaillant avec les parents, les chefs de la communauté, les autorités locales, les organisations de travailleurs et d'employeurs et les services sociaux, entre autres.





« La formation dispensée au sujet des formes dangereuses de travail des enfants et de la sécurité et de la santé au travail permet de mieux comprendre les effets nocifs du travail des enfants. Nous reprenons les résultats de cette formation pour alimenter les campagnes de sensibilisation qui ont été organisées dans 15 communautés participant au projet de partenariat public-privé Mars-OIT. »

Dr. Koh Hilaire,
Vice-président de
l'ONG Ivoire Services

RÉSULTATS

Voici quelques-uns des résultats obtenus jusqu'à maintenant grâce à ce PPP.

- Les Comités de protection de l'enfant, qui sont au cœur du suivi effectif en matière de travail des enfants, ont été mis en place dans les principales communautés, dans les districts et sous-préfectures ;
- Les centres sociaux et de protection de la jeune enfance de Soubré ont été réaménagés, ce qui s'est traduit par une recrudescence des inscriptions de filles et de garçons dans les écoles. Ces centres jouent un rôle essentiel en dotant ces enfants d'un cadre protégé ;
- Une cartographie des services sociaux disponibles dans quatre sous-préfectures a été entreprise ;
- Une brochure a été élaborée qui reprend les directives et les accords conçus pour aider les enfants victimes des pires formes de travail des enfants et les enfants en situation de risque ;
- Plusieurs ateliers ont été organisés avec les parties prenantes sur les principaux thèmes de la lutte contre le travail des enfants, tels que les stratégies de prévention, la dangerosité du travail des enfants, la santé et la sécurité au travail, les instruments juridiques et les systèmes de suivi du travail des enfants ;
- La méthodologie SCREAM de l'OIT a été largement utilisée dans les écoles pour sensibiliser ces jeunes aux droits des enfants, en insistant sur la question du travail des enfants, afin qu'ils puissent prendre la parole et encourager leurs communautés à agir.



Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

AVANTAGES DU PARTENARIAT

Les communautés qui recourent fréquemment au travail des enfants, comprennent mieux la question du travail des enfants et peuvent se mobiliser pour agir et s'y opposer, sachant que les principaux acteurs participent à cette démarche.

Des instruments pratiques, tels que les brochures sur les protocoles signés, cités précédemment, ont été spécifiquement élaborés à l'intention de ceux qui travaillent sur le terrain et se heurtent à des difficultés concernant l'aide à apporter à ces filles et garçons pour leur permettre d'avoir accès aux services sociaux.

Le renforcement de la capacité des principaux acteurs sur les questions relatives aux formes dangereuses du travail des enfants et aux questions de santé et de sécurité au travail (SST) a permis d'améliorer leur compréhension du phénomène et des moyens pratiques pour y faire face.